

Marc GALLUCCIO

Directeur

Mathieu LACROIX

Gestionnaire administratif

Nina Belle Attivi, réception

Poste téléphonique : 1245

Thalassa Compère

Dir. adjointe, 1^{er} cycle

Afef Sakr Secrétaire, 1^{er} cycle

Poste téléphonique : 7942

Nathalie KRUMHORN

Dir. adjointe, 3^e sec., ILSS et FPT

Louise Carole Noubissi

Secrétaire, 3^e sec. ILSS et FPT

Poste téléphonique : 7925

Mélanie Meunier

Dir. adj. 4^e et 5^e sec.

Rachelle Moukarzel

Secrétaire, 4^e et 5^e sec.

Poste téléphonique : 2699



L'INFO-PARENTS du 8 septembre



Chers parents,

Nous pouvons dire que la rentrée est derrière nous! Nous tenons à remercier l'équipe école pour son dévouement et à voir le visage de nos élèves, ils étaient bien heureux de revenir à l'école!

La semaine dernière, la direction a rencontré tous les élèves afin de présenter le plan de l'année et s'assurer de la compréhension commune du code de vie. Voici les grandes lignes de ce qui a été présenté à tous :

- L'arrivée de 32 nouveaux élèves dans le nouveau programme école FPT-TSA
- Le plan pour l'année : RESPECT, RIGUEUR, EMPATHIE ET POLITESSE
- Précisions sur l'application du règlement de l'interdiction du cellulaire
- Explication sur les valeurs de l'école
 - RESPECT des autres et de l'environnement*
 - RESPONSABILITÉ et engagement*
 - PERSÉVÉRANCE et dépassement de soi*
- La cohabitation à 1333 élèves (corridors et déplacements)
- Le port de l'uniforme EN TOUT TEMPS
- L'utilisation obligatoire de l'AGENDA
- Attention à la perte de manuels scolaires (bien indiquer le mon dans ceux-ci)
- Obligation d'utiliser le casier assigné, de le verrouiller et pas de co-habitation
- Valorisation du FRANÇAIS à l'école
- **Tolérance 0 face à l'intimidation et la violence**
- Tolérance 0 quant à la procession de substances illégales et des vapoteuses
- La sécurité lors des déplacements à l'extérieur de l'école (terrain & rues)
- Le parascolaire

Finalement, nous avons rementionné la disponibilité de l'équipe école afin d'assister et aider lors de conflits et/ou difficultés vécues...

RAPPEL : INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale annuelle des parents qui se tiendra à l'auditorium de l'école, **demain, 09 septembre, à l'auditorium à 18 h 15.**

Votre implication en tant que parent est essentielle à la poursuite du travail de collaboration débuté par les membres élus du Conseil d'établissement depuis 2020.

Élections pour 5 postes : (2 mandats de 2 ans et 1 mandat de 1 ans + 2 substituts)

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026	
NOM	École / champ de spécialité
Chantal JOLY (Présidente)	Parent élu en 2024, 2 ^e année du mandat de 2 ans
Poste #1	EN ÉLECTION LE 9 SEPTEMBRE - 1 ^{ère} année du mandat de 2 an
Poste #2	EN ÉLECTION LE 9 SEPTEMBRE - 1 ^{ère} année du mandat de 2 an
Zouheir SNASNI	Parent élu en 2024, 2 ^e année du mandat de 2 ans
Poste #3	EN ÉLECTION LE 9 SEPTEMBRE - 1 ^{ère} année du mandat de 1 an
Poste #4 (1 ^{er} substitut)	EN ÉLECTION LE 9 SEPTEMBRE - Parent élu 2025, poste annuel
Poste #5 (2 ^e substitut)	EN ÉLECTION LE 9 SEPTEMBRE - Parent élu 2025, poste annuel

Notre fonctionnement prévoit que les 5 parents qui auront obtenus le plus de vote occuperont les postes par ordre de vote reçu. De plus, nous devront élire un représentant et 1 substitut des parents au comité de parents CSSMB.

DATES À VENIR

12 septembre : LA FÊTE DE LA RENTRÉE EST REMISE À LA PREMIÈRE SEMAINE D'OCTOBRE

18 septembre : présentation de l'équipe d'enseignants à 18h15

1^{er} cycle auditorium

3^e bibliothèque

4e et 5e secondaire à la cafétéria

MODIFICATION GROUPES ILSS ÉGALEMENT le 18 dans les classes

23 octobre à 18 h : soirée portes ouvertes

Les portes ouvriront à 18h et le dernier départ se fera à 19h00.

La date des activités des finissants (seront transmis via un courriel spécifique aux parents)

Demande aide alimentaire

En plus de subventionner les repas, l'école pourra offrir de l'aide alimentaire à 55 élèves. Vous trouverez, en pièce jointe, le formulaire à remettre avant le 12 septembre 16h.



DOCUMENT CONFIDENTIEL - LETTRE D'ÉLIGIBILITÉ

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Programme d'aide alimentaire - Service de déjeuner et dîner
2026-2026

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur offre aux écoles secondaires une aide financière pour le service de déjeuner et de dîner, pour les élèves admissibles, pendant les jours d'école. Ce service pourra être offert à 55 élèves de l'école de l'Altitude.

Le but de ce programme consiste à venir en aide aux familles à revenus modestes. Pour être admis à ce programme, veuillez remplir ce questionnaire au complet.

CAFÉTÉRIA

Le fournisseur ARAMARK propose d'utiliser une carte prépayée :

www.pauselunch.ca



Connexion

Courriel

Mot de passe

Se connecter

[Mot de passe oublié ?](#)

Créez votre compte

Vous devez d'abord créer votre compte personnalisé en remplissant et soumettant ci-après ce formulaire.

Une confirmation d'inscription sera ensuite envoyée à votre adresse courriel. Vous devez absolument confirmer votre inscription tel qu'expliqué dans le courriel de confirmation d'inscription. Une fois cette confirmation envoyée, vous pourrez accéder à votre compte.

Il vous sera ensuite possible d'ajouter votre enfant (ou vos enfants) à votre compte. Si vous avez plus d'un enfant qui utilise les services alimentaires d'Aramark, vous devez les inscrire individuellement.

RAPPEL : modification au code de vie 2025-2026

CELLULAIRE

Afin de nous conformer à l'annonce du ministre de l'Éducation du 1^{er} mai 2025 :

Le cellulaire est déjà interdit dans les salles de classe depuis janvier 2024.

La nouvelle mesure du gouvernement va étendre cette interdiction du début jusqu'à la fin des cours. Cela inclut lors des pauses et sur le terrain des écoles.

LE TÉLÉPHONE NE PEUT ÊTRE VU À L'ÉCOLE ET SUR LES TERRAINS DE L'ÉCOLE.

Si un téléphone est VU, le téléphone sera **CONFISQUÉ** :

LE PARENT devra venir le **RÉCUPÉRER** : APRÈS les cours (15h40-16h30) à la réception la journée même ou à compter de 8h le lendemain.



UNIFORME (OBLIGATOIRE DÈS LA RENTRÉE SOIT LE 28 août)

L'uniforme devra être porté durant toute la journée (incluant pauses et dîner).

L'uniforme doit être porté complètement (pas autour du cou et les manches enfilées).

Les vêtements d'éducation physique doivent être portés uniquement au bloc sportif.

Les couvre-chefs, casquettes, capuchons et chapeaux ne sont pas autorisés dans l'école.

SITE POUR COMMANDER : <https://espf.eboutique.asdpromo.com/>



ATTENTION, LES CHANDAILS NOIRS DES AVALANCHES PEUVENT ÊTRE PORTÉS SEULEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE (GYM).